

AUVERGNE > PUY-DE-DÔME > RIOM 08/09/16 - 11H42

Le violeur présumé de l'octogénaire jugé à huis clos

Le procès du jeune homme accusé du viol d'une femme alors âgée de 81 ans, en octobre 2012, dans un hameau du Cézallier, a débuté ce jeudi matin devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme, à Riom. Aujourd'hui âgé de 22 ans, l'agresseur présumé, défendu par Me Jean-François Canis, sera jugé à huis clos. C'est l'avocat de la victime, Me Pierre-Nicolas Devaux, qui a demandé, dès le début de l'audience, que les débats ne soient pas publics. Le verdict devrait intervenir demain soir.

PUY-DE-DOME

AUVERGNE